



AVIS PUBLIC

MODIFICATION AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ DE LA MRC DE BÉCANCOUR (Règlement 289 de la MRC et ses amendements)

Prenez avis que la *MRC de Bécancour* tiendra une **période de consultation écrite** concernant le projet de règlement mentionné ci-dessous.

Projet de règlement modifiant le règlement no.289 concernant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Bécancour relativement à la révision des limites des affectations pour les secteurs de Saint-Grégoire et de Précieux-Sang de la Ville de Bécancour afin d'intégrer deux ordonnances d'exclusion de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ).

Ce projet de règlement modifie, d'une part, les limites de l'affectation périmètre urbain du secteur Saint-Grégoire afin d'intégrer les blocs exclus de la zone agricole par la décision no. 411259 de la CPTAQ.

Ce projet de règlement modifie également les limites de l'affectation périmètre urbain du secteur Précieux-Sang de manière à intégrer la superficie exclue de la zone agricole par la décision no. 411264 de la CPTAQ.

Ce projet de règlement est disponible, pour consultation, sur le site Internet, à l'adresse suivante : mrcbecancour.qc.ca/publications/avis-publics. Pour toute information additionnelle sur ce projet de règlement, vous pouvez communiquer avec madame Julie Dumont, directrice du service de l'aménagement à la MRC de Bécancour, au numéro de téléphone 819 298-2070 ou par courriel à j.dumont@mrcbecancour.qc.ca.

Une présentation détaillée du projet sera diffusée, sur le site Internet, à l'adresse suivante, et ce, à compter du 9 juillet 2021 : mrcbecancour.qc.ca/publications/avis-publics. Toute personne intéressée est invitée à transmettre des commentaires écrits, par courriel ou par courrier sur le projet de règlement. **La période de consultation écrite se tiendra du 9 juillet au 23 juillet 2021.**

Donné à Bécancour, ce 14e jour du mois de juin 2021.

Daniel Béliveau
Directeur général et secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE BÉCANCOUR

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Municipalité régionale de comté de Bécancour

OBJET DE L'AVIS

*Période de consultation écrite du 9 juillet au 23 juillet 2021
au sujet d'un projet de règlement modifiant le règlement no.289 concernant le
schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Bécancour
relativement à la révision des limites des affectations pour les secteurs de Saint-Grégoire
et de Précieux-Sang de la Ville de Bécancour afin d'intégrer deux ordonnances d'exclusion
de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ).*

JE, soussigné, Daniel Béliveau, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité régionale de comté de Bécancour certifie par les présentes, sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis ci-annexé selon les directives émises par le *Code municipal* de la Province de Québec entre 7h00 et 19h00, le 14^e jour du mois de juin 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 14^e jour du mois de juin 2021.



Daniel Béliveau
Directeur général et secrétaire-trésorier
MRC de Bécancour

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE BÉCANCOUR

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Municipalité de Saint-Sylvère

OBJET DE L'AVIS

*Période de consultation écrite du 9 juillet au 23 juillet 2021
au sujet d'un projet de règlement modifiant le règlement no.289 concernant le
schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de
Bécancour relativement à la révision des limites des affectations pour les secteurs
de Saint-Grégoire et de Précieux-Sang de la Ville de Bécancour afin d'intégrer deux
ordonnances d'exclusion de la Commission de protection du territoire agricole du
Québec (CPTAQ).*

JE, soussignée Sandra Ricard directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la
Municipalité de Saint-Sylvère certifie par les présentes, sous mon serment d'office, que j'ai publié
l'avis ci-annexé selon les directives émises par le *Code municipal* de la Province de Québec entre
7h00 et 19h00, le 15^e jour du mois de juin 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 15^e jour du mois de juin 2021.



Sandra Ricard
Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim
Municipalité de Saint-Sylvère